

26/03/2026

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Secretary-General,

I am pleased to confirm that **Fincley consulting** supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. **Fincley consulting** will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

Madame, Monsieur, Par la présente, nous informons le Global Compact qu'en raison de changements internes significatifs – notamment le départ imprévu de la personne référente chargée du suivi du Pacte le processus de suivi n'a pas été réalisé. Ces circonstances ont réduit notre capacité opérationnelle à respecter, dans l'immédiat, nos obligations de communication et de mise en œuvre des principes du Pacte Mondial. Point que nous avons subi et qui n'a pas été souhaité. Souhait de réintégration : Désormais, notre organisation souhaite réintégrer officiellement le Global Compact et reprendre son engagement public envers ses principes. Pour garantir une réintégration durable et conforme, nous nous engageons à suivre les démarches et calendrier suivants : Engagements et démarches pour la réintégration Nomination d'un nouveau référent RSE -

Instauration d'indicateurs de performance et d'un calendrier interne pour assurer la production régulière du rapport de Communication sur le Progrès (COP). - Recrutement ou redéploiement d'un responsable RSE dédié dans un délai de 3 mois. - Renforcement de l'équipe et montée en compétences - Reconstitution de l'équipe dédiée par recrutement ou formation interne et plan de montée en compétence dans les 6 mois. - Mise en place d'un plan d'action détaillé (droits humains, normes du travail, environnement, lutte contre la corruption) sous 3 mois. Soumission de la demande formelle de réintégration : Nous restons pleinement attachés aux valeurs et principes du Pacte Mondial et déterminés à respecter nos obligations de transparence et d'amélioration continue. Nous vous remercions de l'attention portée à notre demande et restons à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour convenir des modalités de suivi. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Sincerely yours,

**Pascal Hoareau,
President & Chief Executive Officer at Fincley consulting**